



## L'ÉVÉNEMENT

## La rémunération des enseignants au cœur du malaise



DÉCRYPTAGE

Marie-Estelle Pech  
mepesch@lefigaro.fr

LES PROFESSEURS français sont-ils mal rémunérés ? Tout dépend de leur statut... et de leur âge. Ceux du premier degré (maternelle et primaire) sont clairement pénalisés par rapport à leurs collègues du second degré (collège et lycée). Le système de primes de l'Éducation nationale leur est défavorable. Ils ne bénéficient que de l'indemnité de suivi des élèves, soit 101 € brut par mois. Ceux du secondaire touchent une prime fixe équivalente, à laquelle s'ajoutent des missions et heures supplémentaires. Enfin, la France demande un bac+5 aux professeurs des écoles contre un bac+3 ailleurs, ce qui alimente les frustrations...

Si le salaire effectif annuel (avec primes et heures supplémentaires) des enseignants en France est « légèrement supérieur » en 2017 à la moyenne de l'OCDE, ce n'est pas le cas dans l'enseignement élémentaire, rappelle l'organisation dans l'édition 2019 de *Regards sur l'éducation*. L'avantage salarial de la France est surtout notable au niveau du lycée, où enseignent la majorité des professeurs agrégés, significativement mieux payés que leurs collègues titulaires de l'autre concours, le Capes, pour des missions équivalentes.

À diplôme égal (bac+5), les professeurs sont moins bien payés que dans le reste de la fonction publique ou que dans le privé. Un point partagé avec leurs collègues étrangers : dans les pays de l'OCDE, les professeurs sont payés 20 % de moins que les diplômés de l'enseignement supérieur. Partout, on leur fait « payer » l'avantage en nature que représentent les vacances scolaires. Il

est en revanche exact que les jeunes Français sont moins bien considérés en début de carrière que dans les autres pays de l'OCDE. Les enseignants répètent régulièrement qu'ils débutent à 1 450 euros net mensuels. Un montant très bas. Encore faut-il préciser que ce traitement correspond à leurs deux premiers mois de stage. Au bout d'un an de stage, un professeur certifié gagne au moins 1 620 euros net par mois. Un traitement, certes, inférieur de 7 % à la moyenne de l'OCDE.

À moins de 30 ans, un professeur certifié gagne en moyenne 2 051 euros net par mois (1 855 euros pour un professeur des écoles), ce qui le classe dans la moyenne inférieure des pays de l'OCDE. Le traitement des enseignants français stagne fortement : après quinze ans d'expérience, ils ont une rémunération de 22 % inférieure à celle de leurs collègues étrangers. C'est le moment où l'écart est le plus important. Les professeurs agrégés gagnent en revanche plus que leurs homologues de l'OCDE : 3 483 euros net par mois en moyenne.

Autre particularité : nos professeurs sont mieux payés que leurs homologues étrangers en fin de carrière, ce qui leur permet de rattraper la différence salariale des débuts. Et d'obtenir des pensions de retraite intéressantes. Raison pour laquelle ils sont très attachés à l'avantage de la fonction publique permettant de calculer leur pension sur les six derniers mois.

Ce fonctionnement nous singularise là encore : à peu près partout ailleurs, les professeurs sont mieux traités en début et milieu de carrière mais stagnent en fin de carrière. Enfin, qui compare-t-on ? En Suède ou au Danemark, les enseignants n'ont pas le statut protecteur de fonctionnaire. En Allemagne, dans le secondaire, les enseignants assurent 25 heures de cours par semaine contre 20 heures en moyenne en France. ■